

18.12.2015 – 14:52 Uhr

Centrale nucléaire de Mühleberg / BKW dépose sa demande d'autorisation de désaffectation



Bern (ots) -

Le 18 décembre 2015, les représentants de BKW ont déposé une demande d'autorisation de désaffectation au département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. BKW est ainsi la première entreprise en Suisse à initier ce processus visant la mise à l'arrêt définitive et la désaffectation d'une centrale nucléaire. Le dossier sera mis à l'enquête publique au printemps 2016, une fois que les autorités auront contrôlé l'exhaustivité du dossier.

«Nous avons aujourd'hui franchi un cap important en vue de la désaffectation de la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM). Le processus de désaffectation, qui va s'étendre sur plusieurs années, est maintenant amorcé.» C'est avec ces mots que Hermann Ineichen, chef Production et membre de la direction du groupe BKW, a remis le dossier à Franz Schnider, sous-directeur de l'office fédéral de l'énergie (OFEN), à Ittigen. La désaffectation de la CNM est le plus vaste projet de BKW depuis la construction de la centrale nucléaire, il y a plus de 40 ans.

Cette première demande d'autorisation de désaffectation en Suisse comprend, outre les demandes légales, le rapport principal, c'est-à-dire le projet de désaffectation, qui décrit le cadre conceptuel du projet. Ce premier rapport s'accompagne de trois rapports complémentaires: un rapport sur la prise en compte des accidents et les mesures de protection en cas d'urgence, une étude d'impact sur l'environnement ainsi qu'un rapport sur la sûreté.

Le premier objectif de BKW est d'appliquer à la mise à l'arrêt et à la désaffectation de l'installation les mêmes exigences de sûreté et d'efficacité qu'à l'exploitation en puissance. Garantir la sécurité de la population, du personnel et de l'environnement restera ainsi une priorité absolue au cours des processus de désaffectation et de gestion des déchets.

BKW prévoit d'arrêter définitivement l'exploitation en puissance de la CNM en décembre 2019 au plus tard, sous réserve que les conditions-cadres légales nécessaires soient réunies. Pour cette raison, BKW s'est beaucoup investie dans l'élaboration du concept de désaffectation et a présenté le dossier suffisamment tôt. En effet, l'expérience de projets similaires à l'étranger montre que c'est bien plus la procédure juridique, et non le défi technique, qui peut considérablement retarder le processus de désaffectation. BKW a donc tenu compte de cette contrainte particulière.

Au cours des prochains mois, les autorités vont contrôler que la demande d'autorisation est bien complète. La mise à l'enquête publique, qui durera un mois, devrait commencer début avril 2016. Nous organiserons en parallèle des séances d'information destinées à la population locale et le public sera informé des détails du projet via les médias. BKW entretient en outre activement le dialogue avec les représentants politiques locaux et régionaux ainsi qu'avec les différents groupes d'intérêt.

BKW devrait obtenir la décision de désaffectation au cours de l'été 2018. De cette façon, si un recours s'avérait nécessaire, il pourrait être mené à terme à temps pour la mise à l'arrêt.

«Le dépôt de demande d'autorisation de désaffectation représente une étape importante pour BKW, qui confirme notre engagement en faveur de l'avenir énergétique», a déclaré Suzanne Thoma, la CEO de l'entreprise. Pour en savoir plus, regardez cette interview: www.bkw.ch/demande

Vous trouverez de plus amples informations sur la désaffectation de la centrale nucléaire de Mühleberg sur Internet et en pièce jointe: <http://www.bkw.ch/fr/le-groupe-bkw/parc-de-production/centrale-nucleaire-de-muehleberg/desaffectation/>

-- Une conférence de presse portant sur les détails du projet de désaffectation de la centrale nucléaire de Mühleberg est prévue le lundi 4 avril 2016 à Berne.

Les séances d'information pour la population locale sont prévues aux dates suivantes: Commune de Mühleberg: 5 avril 2016
Commune de Wohlen: 7 avril 2016 Commune de Radelfingen: 12 avril 2016 BKW donnera ultérieurement des informations plus précises sur les dates et les lieux de ces séances d'information.

Contact:

Tobias Fässler
058 477 51 07
media@bkw.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100782139> abgerufen werden.